

03 août 2021



INTRODUCTION GENERALE
AUX
FORUMS THEMATIQUES ET DE BONNES PRATIQUES

Comme lors de la première édition de la **Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix** en 2019, la seconde édition de la **Biennale en 2021** s’organisera, entre autres, autour de Forums thématiques.

Cependant, au-delà des réflexions théoriques, cette année, les **Forums thématiques seront axés sur des solutions et des bonnes pratiques qui ont fait leur preuve sur le continent africain et qui inspirent l’élaboration d’initiatives phares autour desquelles réunir des partenaires engagés dans la promotion de la culture de la paix au plan local, national et régional.**

Les **Forums thématiques et de bonnes pratiques** se concentreront sur les thèmes suivants:

- (i) **La contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable**
- (ii) **L’engagement des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et le développement durable**
- (iii) **L’Afrique et ses diasporas face aux conflits, aux crises et aux inégalités**
- (iv) **Exploiter le potentiel des océans pour le développement durable et la paix**

I – LA CONTRIBUTION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE A UNE PAIX DURABLE

Le thème « Contribution des arts, de la culture et du patrimoine à une paix durable » fait écho, célèbre et accompagne, l’Année 2021 de l’Union africaine : « *Arts, culture et patrimoine : Leviers pour l’édification de l’Afrique que nous voulons.* » Il fait écho, en outre, à l’Aspiration 5 de l’Agenda 2063 et à 2021 Année internationale de l’économie créative pour le développement durable. Il explore les connaissances récentes sur la façon dont la culture et le patrimoine artistiques interagissent avec les conflits, la réconciliation et les efforts pour construire des sociétés plus pacifiques en Afrique. Il met également en évidence les manières dont les artistes, les créateurs et les praticiens du patrimoine contribuent à prévenir, atténuer et soutenir la reprise après les effets des conflits, des inégalités et de la pandémie de COVID-19.

Le secteur des arts et de la culture et les industries créatives en Afrique sont parmi les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19, une crise qui impacte les revenus des particuliers, des entreprises et des organisations en particulier dans les arts du spectacle, de l’audiovisuel, du cinéma et des arts visuels. Il crée de nouveaux défis pour monétiser la transition numérique « forcée » et impacter les femmes dans les arts et la culture. Malgré les récents progrès en matière d’égalité des sexes, la pandémie limite la capacité des femmes à accéder à un emploi décent, à une rémunération équitable et à des postes de direction. Les opportunités pour les femmes de participer pleinement aux secteurs culturels et de bénéficier de l’économie créative nécessitent une attention accrue.

Le patrimoine africain, sous ses diverses formes, joue un rôle important dans la promotion de la résilience car il constitue une source d’identité et de cohésion pour les communautés perturbées par des changements déconcertants et l’instabilité économique. Bien qu’étant au cœur de certains des conflits contemporains sur le continent, le patrimoine partagé s’avère également un outil utile pour la consolidation de la paix pendant les conflits armés et le processus de rétablissement de la paix. La transmission de cet héritage à travers les systèmes

éducatifs formels et informels constitue une opportunité pour la construction d'un nouveau récit pour l'Afrique à partir de l'Afrique. Un défi urgent aujourd'hui est le flux constant d'objets du patrimoine africain qui quittent illicitement le sol africain, ou le retour d'objets perdus depuis longtemps. La tourmente des conflits et les effets de la pandémie de la COVID-19 font prospérer le trafic illicite d'objets archéologiques et ethnographiques du Sahel, d'Afrique centrale et de nombreuses autres parties du continent. Un engagement au plus haut niveau pour arrêter la perte du patrimoine africain est urgent ainsi que les discussions sur le retour et la restitution des biens culturels.

La conservation, la protection et la promotion du patrimoine naturel contribuent de manière cruciale à la paix. Le patrimoine naturel africain comprend certains des habitats et paysages fauniques les plus emblématiques de la planète. Pourtant, en raison de la pandémie, bon nombre de ces parcs nationaux, réserves de biosphère et sites du patrimoine mondial sont fermés, les revenus pour la gestion des parcs sont réduits, les communautés locales et les entreprises sont affectées négativement. De plus, les conflits armés ont un impact sur les aires protégées et de nombreux gardes forestiers ont perdu la vie en protégeant les trésors naturels de l'Afrique. Un financement réduit, des restrictions sur les opérations des agences de conservation et des menaces humaines élevées pour la nature sont de nouveaux défis dans les efforts de conservation en Afrique. En outre, et pour réduire le risque de pandémies futures et diverses, il est urgent de donner une nouvelle impulsion à la réglementation des pratiques commerciales dangereuses d'espèces sauvages, au développement de modèles de conservation plus résilients et d'approches généralisées qui équilibrent les besoins des habitats humains et naturels.

Finalement, ce Forum thématique vise à exprimer les préoccupations des divers acteurs et institutions qui composent le secteur africain des arts, de la culture et du patrimoine et leur appel urgent à s'intégrer dans les plans d'aide et de relance post COVID-19, tout en reconnaissant la nature spécifique des activités culturelles et artistiques et le caractère unique du patrimoine culturel et naturel.

En vue d'aborder les défis et opportunités identifiées ci-dessus, le ce Forum se décline dans les sous-thèmes suivants :

- Soutenir les artistes africains, les industries culturelles et créatives pour une reprise économique inclusive et durable
- Prévenir les conflits, réduire les risques et construire la paix grâce au patrimoine culturel immatériel africain
- Réintégrer l'histoire, les arts et les valeurs culturelles dans l'éducation afin de promouvoir un nouveau récit pour l'Afrique.
- Protéger et promouvoir le patrimoine culturel et naturel africain

Mise en œuvre et adhérence avec les recommandations issues de la première édition de la Biennale de Luanda (2019)

Les activités et programmes présentés sous le thème **LA CONTRIBUTION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE A UNE PAIX DURABLE** contribuent à la mise en œuvre des recommandations suivantes de la première édition de la Biennale de Luanda, en particulier :

Recommandations des réseaux d'organisations de la société civile et Festivals culturels

Les gouvernements africains sont instamment invités à activer des écosystèmes politiques et juridiques favorables à la promotion et au développement de l'entrepreneuriat culturel et social des jeunes, des jeunes femmes et des peuples autochtones. Les gouvernements du continent doivent aussi reconnaître que la contribution des artistes est extrêmement importante. Les artistes peuvent jouer un rôle dans au moins deux importants piliers des efforts de pacification :

- Les œuvres des artistes contribuent à la valorisation de l'art et de la culture africaine et
- Le rôle des artistes dans la société comme modèles pour les jeunes peut être optimisé pour soutenir et encourager une culture de la paix

Recommandations issues du forum thématique - Prévention de la violence et résolution des conflits par la culture et l'éducation

- Considérant que la diversité culturelle et la valorisation de la culture africaine sont essentielles pour promouvoir l'estime de soi et la notion de panafricanisme, nous exhortons les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques culturelles inclusives qui assurent la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel, à favoriser un éventail diversifié d'expressions culturelles et l'accès aux pratiques culturelles et artistiques ;
- Continuer à soutenir et à promouvoir les artistes africains et les manifestations culturelles qui, dans le cadre de leur responsabilité sociale, favorisent le dialogue et une culture de la paix, en particulier chez les jeunes ; Favoriser la promotion des connaissances culturelles endogènes, les traditions et les formes d'expression culturelle et artistique qui constituent les mécanismes existants de prévention et de gestion des conflits ;
- Créer un environnement technologique et financier favorable à l'émergence d'industries créatives africaines et d'un entrepreneuriat numérique inclusif reflétant la diversité culturelle et linguistique du continent.

Recommandations issues du forum thématique - Prévention des conflits liés aux ressources naturelles

- Améliorer les connaissances sur l'utilisation et la préservation durables et compatibles des ressources naturelles partagées aux niveaux national et transfrontalier et, en particulier des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO, des réserves de biosphère et des géoparcs, par la valorisation des connaissances traditionnelles et autochtones ;
- Reconnaissant les bonnes pratiques des sites du Patrimoine mondial, des réserves de biosphère et de la gestion de géoparcs de l'UNESCO, notamment par l'amélioration des connaissances traditionnelles et autochtones, nous appelons les gouvernements à promouvoir de bonnes pratiques de préservation, l'utilisation compatible

II – L'ENGAGEMENT DES JEUNES COMME ACTEURS DES TRANSFORMATIONS SOCIALES POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Afrique est le continent qui connaît, ces dernières décennies, la plus forte progression démographique, avec une tendance qui devrait l'amener à atteindre, en 2050, 2,5 milliards d'individus ; et, en 2100, 4,3 milliards. Cette forte croissance démographique en fait le continent le plus jeune. Déjà, en 2020, sur une population de 1,3 milliard d'individus, la proportion des jeunes sur le continent était de 60%. Alors que le reste du monde va progressivement vieillir, l'Afrique va continuer à rajeunir.

Continent jeune, l'Afrique est, cependant, celui qui concentre encore en son sein le taux le plus élevé de l'extrême pauvreté. En dépit d'une diminution sensible de la proportion de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, entre 1985 (47 %) et 2017 (39 %), « *l'extrême pauvreté devient progressivement une singularité africaine. Le continent, qui hébergeait un quart des individus extrêmement pauvres à l'échelle mondiale en 1990, en concentre aujourd'hui plus de 60 % (469 sur 751 millions de personnes), et ce taux devrait atteindre 90 % en 2030.* »¹

Cette extrême pauvreté est souvent liée à des situations de fragilité : les pays africains qui connaissent les taux de pauvreté les plus élevés sont en même temps les plus fragiles. Au nombre des multiples facteurs de fragilité, il y a les conflits et l'insécurité.

On observe, néanmoins, que depuis la fin de la guerre froide, le nombre de conflits armés sur le continent impliquant un Etat parmi les belligérants s'est amenuisé considérablement. Cette baisse de l'intensité des conflits étatiques armés ne signifie, cependant pas, disparition ou amenuisement de la violence. Cette dernière persiste, en se transformant et en devenant plus complexe, sous deux formes. D'abord sous la forme des activités terroristes et des groupes armés qui se sont développés depuis la fin des années 2000. Ensuite sous la forme de la violence socio-politique (émeutes, revendications corporatistes violentes, contestations électorales violentes, violence envers la population civile, etc...) en forte hausse, principalement en zone urbaine, et consécutive à un accroissement des revendications sociales et politiques.

Au nombre des acteurs de cette violence complexe à double visage persistante, figurent les jeunes. En effet, proportionnellement au poids démographique qui est le leur, les jeunes constituent le gros des personnes enrôlées dans les groupes armés terroristes et extrémistes dits djihadistes. Lorsqu'ils ne s'engagent pas dans des mouvements terroristes et extrémistes, les jeunes participent à des mouvements de violence socio-politique. Au titre de cette violence socio-politique, il y a : la violence corporatiste, la violence politique et la violence spontanée. La première est le fait des groupes organisés pour des intérêts liés à leur statut (étudiants, chômeurs, etc.) ; la deuxième est celle qui se déclenche spontanément face à des situations telles que les vols, les accidents de circulation, etc. ; la troisième renvoie aux événements à caractère politique tels que les élections, la vie des partis politiques, etc. A titre corporatiste, il arrive très souvent que, dans de nombreux pays du continent, les élèves et étudiants

¹ Atlas de l'Afrique AFD. Pour un autre regard sur le continent, Paris, Agence Française de Développement – Armand Colin, 2020, p. 56.

manifestent violemment pour revendiquer le paiement de leurs bourses ou exiger de meilleures conditions de vie et d'études.

Il est, toutefois, à noter que malgré les problèmes socio-économiques auxquels ils sont confrontés et la non prise en compte de leurs besoins, de nombreux jeunes Africains ne choisissent pas la violence pour se faire entendre et revendiquer leur inclusion. Il existe bien « *un récit alternatif à celui qui dépeint les jeunes, principalement en tant qu'auteurs ou victimes de la violence* » ; récit qui met en relief des « *expériences vécues et les efforts quotidiens des jeunes femmes et hommes africains qui consacrent leur temps, leur énergie et leurs ressources à promouvoir diverses initiatives de paix et de sécurité aux niveaux communautaire, national, régional et continental.* »² C'est ce récit alternatif, des jeunes comme acteurs des transformations sociales pour la prévention des conflits et pour le développement durable, que ce Forum Thématique entend mettre en relief.

Pour le développement du continent, la consolidation de la paix, qui suppose des réponses multiples au plan sécuritaire, politique, mais aussi socioéconomique, demeure donc un enjeu crucial pour garantir les transformations sociales pour le bien-être des populations.

Face à cet enjeu, la jeunesse du continent est en soi un atout. Le potentiel de la jeunesse en Afrique, à contribuer à la consolidation de la paix et au développement, est manifeste du fait d'abord de son poids démographique, mais également du fait ensuite que les individus qui la composent sont de plus en plus instruits, informés et conscientisés politiquement. Les jeunes Africains sont déjà et peuvent davantage devenir, dans leur localité, pays et région, des acteurs et des contributeurs de la culture de la paix, entendue en son sens large de transformation des conflits et des violences, d'amélioration de la gouvernance politique, socio-économique et écologique.

Ce Forum thématique est ainsi une contribution à la mise en œuvre de la *Stratégie opérationnelle pour la jeunesse* (2014-2021) de l'UNESCO ainsi que de la *Charte africaine de la jeunesse*, la *Feuille de route de l'UA sur tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse*³, et l'*Agenda 2063*, notamment l'Aspiration 4 dudit Agenda relative à « *une Afrique pacifique et sécurisée.* »

Il fait écho, par ailleurs, aux exigences des *résolutions 2250, 2419 et 2535* du Conseil de sécurité relatives à la jeunesse, la paix et la sécurité, de la *Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse* dite « *Jeunesse 2030* », et de l'*Agenda 2030*.

En vue d'aborder les défis et opportunités identifiées ci-dessus, ce Forum se décline dans les sous-thèmes suivants :

² *Une étude sur le rôle et les contributions des jeunes à la paix et la sécurité en Afrique. Rapport d'experts indépendants commandé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine*, Juin 2020. Voir également l'article de Peter Biar Ajak, « La jeunesse africaine engagée pour la paix et la sécurité » (en ligne : <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-jeunesse-africaine-engagee-pour-la-paix-et-la-securite/>).

³ Adoptée en 2016, en prévision de la proclamation de 2017, Année de la jeunesse, cette feuille de route a identifié quatre piliers thématiques, à savoir : (i) Emploi et entrepreneuriat ; (ii) Education et développement des compétences ; (iii) Santé et bien-être ; (iv) Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse.

- Promouvoir et encourager l'engagement civique des jeunes : éducation à la paix, la citoyenneté mondiale et développement durable.
- L'employabilité des jeunes, l'esprit d'entreprise et l'autonomisation économique, y compris les industries culturelles/créatives et les économies vertes/bleues
- Introduction à la prospective des jeunes et à l'innovation sociale pour le développement durable et la cohésion sociale
- La jeunesse et le rôle du sport pour la cohésion sociale et la paix

Mise en œuvre et adhérence avec les recommandations issues de la première édition de la Biennale de Luanda (2019)

Les activités et programmes présentés sous le thème « **L'ENGAGEMENT DES JEUNES COMME ACTEURS DES TRANSFORMATIONS SOCIALES POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE** »

contribuent à la mise en œuvre des recommandations suivantes de la première édition de la Biennale de Luanda, en particulier :

Recommandations issues du Forum thématique - Prévention de la violence et résolution des conflits par la culture et l'éducation

- Considérant que des millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés ; que neuf enfants sur dix n'ont pas accès aux niveaux minimums d'alphabétisation; et que de nombreuses filles continuent à abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les gouvernements et les organisations internationales à fournir et soutenir un accès aux technologies du XXIe siècle, afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage ainsi que les besoins d'alphabétisation et d'apprentissage des populations qui ont été laissées de côté ;

Recommandations issues du Forum thématique - État de la paix et de la sécurité en Afrique

- Considérant que le chômage et le sous-emploi des jeunes peuvent être des sources de conflit, nous appelons les gouvernements, avec l'appui de l'UNESCO, à renforcer l'aptitude des jeunes à l'emploi par l'éducation et la formation et à prioriser l'éducation à la paix, en particulier en plaçant l'accent sur le développement des compétences des femmes, l'enseignement supérieur et la formation des enseignants ;

Recommandations issues du Forum des Jeunes - Jeunesse, paix et sécurité

- Offrir l'espace politique et les ressources nécessaires pour soutenir la jeunesse. Créer délibérément des espaces pour les jeunes, notamment des postes importants à la présidence, dans le gouvernement et dans le secteur privé.
- Allouer des ressources financières dédiées à l'appui de l'immense travail en cours des jeunes dans la consolidation de la paix, l'entrepreneuriat et l'innovation.
- Fournir les infrastructures requises pour améliorer les capacités – en soutenant également leur créativité, leur

Recommandations issues du Forum des Jeunes - Créativité, entrepreneuriat et innovation

- Renforcer l'appui aux initiatives et à l'entrepreneuriat des jeunes pour favoriser la création d'emplois
- Favoriser les formations adaptées aux besoins du marché
- Encourager la recherche, y compris par les jeunes eux-mêmes, pour initier des activités entrepreneuriales basées sur des preuves scientifiques
- Créer des réseaux de centres d'incubation pour les jeunes afin de faciliter les interactions entre les activités économiques
- Mettre en œuvre des programmes destinés à faciliter la formalisation des petites entreprises de jeunes
- Promouvoir l'appréciation et la diffusion des inventions de jeunes Angolais en tant que contributeurs au développement durable dans le pays ;

Recommandations issues dans « L'engagement de la jeunesse africaine pour la culture de la paix »

III – L'AFRIQUE ET SES DIASPORAS FACE AUX CONFLITS, AUX CRISES ET AUX INÉGALITÉS

L'Afrique connaît des niveaux de croissance économique et de bien-être plus élevés au fil des ans, mais l'insécurité, les inégalités croissantes dans différents aspects de la vie, les catastrophes naturelles et d'origine humaine persistent dans de nombreuses régions du continent. Comme de nombreux pays du continent participent activement et bénéficient de la mondialisation des économies, de la modernisation des sociétés et des normes, ainsi que du développement et de la diffusion de l'information, les TIC, la pauvreté et l'injustice sociale continuent d'affecter les sociétés. Cela alimente à son tour le mécontentement des populations, en particulier les groupes marginalisés, la méfiance entre les populations et leurs systèmes de gouvernance, provoquant ainsi des obstacles importants à la réalisation de l'Agenda 2030. La pandémie actuelle de COVID-19, ainsi que les impacts multiformes du changement climatique ont également approfondi les divisions sociales entre les nantis et les démunis, en partie parce que les fragilités préexistantes en termes de cadres institutionnels et de gouvernance ont entravé les réponses nationales aux crises. Selon *l'Institute for Economics and Peace*, d'ici 2050, le changement climatique devrait créer jusqu'à 86 millions de migrants supplémentaires en Afrique subsaharienne⁴.

Ceux-ci représentent des défis clés pour la paix et le développement sur le continent, tandis que les tensions qui transcendent les frontières nationales et ethniques, ainsi que les politiques identitaires et les idées d'exclusion de la citoyenneté continuent d'influencer les expériences politiques, économiques et sociales dans de nombreuses régions des continents. Un nombre croissant de groupes discrimine de plus en plus les autres en raison de différences d'origine, de race, d'ethnicité, de sexe et de capacité physique. En Afrique de l'Ouest, plus précisément dans la zone du Liptako-Gourma, l'insécurité, les inégalités sociales et économiques ont atteint un

⁴ https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2020/10/GPI_2020_web.pdf.

niveau de crise. L'instabilité de cette région dépend aussi de la crise multidimensionnelle que traverse le Mali depuis 2012, déclenchée par divers groupes armés dans le nord du pays.

Et pourtant, l'Afrique dispose d'énormes ressources qui, si elles sont bien gérées et exploitées, peuvent créer des conditions positives pour une culture durable de paix et de prospérité. D'abord le dividende démographique du continent. Environ 60 % de la population africaine a actuellement moins de 25 ans, et compte tenu des taux de fécondité relativement élevés par rapport à d'autres régions, la population de moins de 25 ans devrait continuer à augmenter au cours des prochaines décennies, passant de 721 millions en 2015 à 1,4 milliard d'ici 2063, selon les *Perspectives de la population mondiale 2017* des Nations Unies⁵.

Deuxièmement, les ressources naturelles du continent peuvent être soit une richesse économique, soit une source d'instabilité sociale et politique, selon la manière dont elles sont gérées. L'Afrique abrite environ 30 pour cent des réserves minérales mondiales; le continent possède 40 % de l'or mondial et jusqu'à 90 % de son chrome et de son platine. Les plus grandes réserves de cobalt, de diamants, de platine et d'uranium au monde se trouvent en Afrique. L'Afrique détient 65 pour cent des terres arables du monde et 10 pour cent des sources internes d'eau douce renouvelables.

Troisièmement, l'adoption des révolutions technologiques telles que les énergies renouvelables et les TIC peut être une opportunité unique pour le continent de créer des conditions pour l'équité sociale, la réduction de la pauvreté et l'accès aux connaissances et aux compétences.

Quatrièmement, la contribution de la diaspora africaine au développement par le biais des investissements, de l'innovation, des connaissances et des transferts de technologie peut être déterminante si elle est gérée de manière systémique. Il fait partie de l'article 3 du Protocole d'amendements à l'Acte constitutif de l'Union africaine qui reconnaît le rôle important à jouer par la diaspora africaine dans le développement du continent et stipule que l'Union « invite et encourage la diaspora, en tant qu'élément essentiel de notre continent, de participer pleinement à la construction de l'Union africaine.

Cinquièmement, pendant de nombreuses années, l'intégration régionale a été une priorité pour de nombreux organismes sous-régionaux tels que la SADC, la CEDEAO, etc., ce qui devrait constituer un facteur très important de paix, de stabilité et de prospérité, en particulier face aux défis transfrontaliers et mondiaux.

Ce ne sont là que des exemples non exhaustifs de la manière dont une culture de la paix peut être garantie sur le long terme, si les conditions d'égalité, de justice et de prévention des crises reçoivent l'attention nécessaire sur le continent.

Ce ne sont là que des exemples non exhaustifs de la manière dont une culture de la paix peut être garantie sur le long terme, si les conditions d'égalité, de justice et de prévention des crises reçoivent l'attention nécessaire sur le continent.

⁵ <https://www.unfpa.org/fr/node/26019>.

Cette session thématique vise à explorer et à présenter les efforts et les initiatives catalyseurs qui peuvent lutter contre les inégalités et la violence, prévenir les conflits et exploiter le potentiel stratégique de l'Afrique dans la construction d'une paix durable.

En vue d'aborder les défis et opportunités identifiées ci-dessus, ce Forum se décline dans les sou-thèmes suivants :

- La contribution des femmes africaines à la paix et la sécurité
- La lutte contre les inégalités sociales, la xénophobie, la stigmatisation et la discrimination
- Science, technologie et innovation contribuant à lutte contre les crises et les pandémies
- Afro-descendants, diasporas et l'avenir de la paix en Afrique

Mise en œuvre et adhérence avec les recommandations issues de la première édition de la Biennale de Luanda (2019)

Les activités et programmes présentés sous le thème « **L'AFRIQUE ET SES DIASPORAS FACE AUX CONFLITS, AUX CRISES ET AUX INÉGALITÉS** » contribuent à la mise en œuvre des recommandations suivantes de la première édition de la Biennale de Luanda, en particulier :

Recommandations issues du Forum thématique - Ne laisser personne de côté : promotion de l'intégration des réfugiés, des rapatriés, des personnes déplacées et des migrants en Afrique

- Nous appelons l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER), les pays africains, les pays de transit et les pays de destination à adopter des politiques globales et sensibles aux besoins des hommes et des femmes, des cadres et des mesures de gestion des réfugiés aux niveaux local, national et régional prenant en compte la violence à l'égard des femmes et le trafic d'êtres humains ;

Recommandations issues du Forum thématique - État de la paix et de la sécurité en Afrique

- Considérant que le chômage et le sous-emploi des jeunes peuvent être des sources de conflit, nous appelons les gouvernements, avec l'appui de l'UNESCO, à renforcer l'aptitude des jeunes à l'emploi par l'éducation et la formation et à prioriser l'éducation à la paix, en particulier en plaçant l'accent sur le développement des compétences des femmes. l'enseignement supérieur et la formation des enseignants :

Recommandations issues du Forum thématique – Rôle des femmes dans la culture de la paix : vulnérabilité des filles et des femmes à la violence

- Reconnaissant la nécessité d'édifier des sociétés véritablement inclusives et reconnaissant qu'il ne peut y avoir de sociétés pacifiques sans la réalisation effective des droits fondamentaux des femmes et des filles, nous appelons tous les États et gouvernements d'Afrique à élaborer et à mettre en œuvre des politiques évolutives inclusives et sexospécifiques qui favorisent : les changements d'attitude, pour encourager une masculinité positive et soutenir le plaidoyer contre les mauvaises pratiques et les changements des normes sociales qui aggravent la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence ;
- Constatant que l'éducation est essentielle pour l'inclusion et l'équité, et prenant note que de nombreuses filles continuent d'abandonner l'école à un très jeune âge, nous appelons les États, les gouvernements et les organisations internationales à fournir et à soutenir l'accès des femmes et des filles à une éducation inclusive et de qualité. À cet égard nous recommandons également l'adoption de la technologie comme moyen d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage et comme moyen de répondre aux besoins d'alphabétisation et de formation des populations qui ont été laissées de côté par les programmes d'éducation formelle ;
- Reconnaissant le rôle clé des femmes africaines en tant qu'agents et promotrices de la paix sur le continent, et reconnaissant leur capacité limitée à contribuer à la réduction de la violence et à participer à la recherche de la paix, nous, participants à la Biennale de Luanda, encourageons une coordination renforcée entre les organismes des Nations Unies, en particulier l'UNESCO et ONU Femmes, l'Union africaine, les organisations féminines régionales et nationales et le réseau de la société civile ;
- Nous proposons l'organisation d'une conférence de suivi pour échanger des expériences et de meilleures pratiques en matière de paix et de non-violence pour et par les femmes. Nous proposons aussi de mener des recherches sur le leadership des femmes, sur leur rôle dans les mesures de prévention des conflits ainsi que dans la promotion d'une culture de la paix

Recommandations issues du Forum thématique – L'Afrique dans le monde : exploration de la présence africaine dans le monde

- À l'UNESCO, dans l'exercice de son mandat, de poursuivre son action en faveur de la reconnaissance, de l'appréciation et de la promotion de la contribution, aux niveaux technique, scientifique, culturel et humain, des personnes d'ascendance africaine à la construction d'une nouvelle société mondiale ; à cet égard, poursuivre le développement de son programme éducatif à travers l'Histoire générale de l'Afrique, des manuels et autres matériels pédagogiques, notamment par l'enseignement formel, non formel et informel, mais aussi à travers l'information du public en général ;
- À l'Union africaine et à ses organisations sous-régionales, d'adopter des résolutions pertinentes engageant les États membres à promouvoir les liens entre les Africains et les personnes d'ascendance africaine dans le monde entier, et à soutenir la collaboration intercontinentale pour la promotion des droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine ;
- À tous les États, organisations de la société civile, organisations intergouvernementales, organisations et réseaux œuvrant en faveur des droits de l'Homme, d'encourager l'adoption de politiques et d'interventions visant à éliminer le racisme et la discrimination raciale, à protéger les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine et à mettre en place des mécanismes d'examen annuel pour contrôler l'application de ces politiques

IV – EXPLOITER LE POTENTIEL DES OCÉANS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PAIX

Les océans présentent une énorme opportunité de croissance économique (bleue) et d'emploi pour la région, si elle est correctement exploitée (maximisation des bénéfices), et si elle est correctement gérée (minimisation des défis). La pertinence des océans pour la promotion de la culture de la paix peut être résumée dans les points ci-dessous :

- Le littoral de l'Afrique ne compte pas moins de 30 500 km, soit 75% de la circonférence du globe.
- Les eaux côtières et océaniques de l'Afrique occupent trois fois la masse continentale.
- Sur les 54 États africains, 38 sont côtiers, et 90 % des importations et exportations régionales sont réalisées par voie maritime.
- Aujourd'hui, environ 3 milliards de personnes - soit près de la moitié de la population mondiale - vivent à moins de 200 kilomètres d'un littoral.
- Trente et un pour cent de la population totale de l'Afrique de l'Ouest et 51 % de sa population urbaine vivent dans des zones côtières.

Les régions côtières peuvent générer d'énormes avantages et défis :

- Les avantages comprennent une gamme de secteurs économiques basés sur l'océan comme la pêche, l'aquaculture, le tourisme, le transport, les ports, les écosystèmes uniques, l'exploitation minière côtière et l'énergie. L'Afrique compte 38 pays côtiers et six îles dont l'industrie maritime est estimée à 1 000 milliards de dollars par an, un chiffre qui pourrait augmenter rapidement dans les décennies à venir.
- Mais il y a aussi des défis à relever : CC et élévation du niveau de la mer, croissance rapide de la population côtière, pollution côtière, PEID, érosion côtière, disparition des zones humides (côtières), surpêche, acidification, destruction des récifs coralliens, problèmes de piraterie, liés au non-respect des lois et normes internationales établies concernant la délimitation des frontières océaniques, etc. etc.

Pour s'assurer que le potentiel des océans est exploité, il est essentiel de combler les lacunes existantes en matière de connaissances dans ce domaine. Connaissons-nous toutes les ressources disponibles dans les océans ? Comprendons-nous l'impact de nos différentes interactions et des pressions croissantes sur les écosystèmes océaniques ?

Le quatrième forum thématique et des meilleures pratiques sur les océans pour le développement durable et la paix s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour l'océanologie au service du développement durable, dont le coup d'envoi a été donné le 1er janvier 2021. La Décennie est l'occasion de mobiliser les parties prenantes de la région en matière d'océanographie afin de s'assurer que l'Afrique exploite la science et la recherche océanographiques pour utiliser de manière optimale son important potentiel d'économie bleue, qui constitue la nouvelle frontière du développement.

Les opportunités et les défis soulignés ci-dessus deviennent souvent une source de tensions et de conflits, aux niveaux local, régional et géopolitique, sur la gouvernance et la sécurité des océans, y compris la piraterie, la délimitation des frontières océaniques et le partage des ressources transfrontalières.

D'où la nécessité d'accélérer le dialogue intra- et interrégional sur la culture de la paix et de la non-violence sur le continent africain.

La Commission de l'Union africaine a déjà mis en place des cadres régionaux dans lesquels des partenariats cadres pour le développement de l'économie océanique peuvent être développés et renforcés. Il s'agit notamment de :

- L'Agenda 2063 de l'Union africaine : "L'Afrique que nous voulons", qui reconnaît, dans l'aspiration 6, que l'économie bleue de l'Afrique doit être un contributeur majeur à la transformation et à la croissance du continent, en faisant progresser les connaissances sur la biotechnologie marine et aquatique, la croissance d'une industrie maritime à l'échelle de l'Afrique, le développement du transport maritime, fluvial et lacustre et de la pêche, ainsi que l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et autres en eaux profondes".

- La "Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique 2050 (2050 AIMStrategy) et son plan d'action, qui décrit les actions visant à favoriser la création de richesses accrues à partir des océans et des mers d'Afrique en développant une économie bleue durable et prospère, de manière sûre et durable sur le plan environnemental".

- La Stratégie pour l'économie bleue en Afrique (2019) qui fournit des orientations aux États membres de l'UA et aux institutions régionales pour le développement d'une économie bleue inclusive et durable, en définissant les actions prioritaires pour exploiter le potentiel et maximiser les opportunités d'une économie bleue plus évoluée et efficace en Afrique. La stratégie se concentre sur cinq vecteurs essentiels de l'économie bleue : (i) la pêche, l'aquaculture et la conservation des écosystèmes, (ii) le transport maritime et le commerce, (iii) l'énergie durable, les minéraux extractifs, le gaz, les industries innovantes, (iv) la durabilité environnementale, le changement climatique et les infrastructures côtières, et (v) la gouvernance, les institutions et les actions sociales.

L'Union africaine a également déclaré la période 2015-2025 "Décennie africaine des mers et des océans", et le 25 juillet "Journée africaine des océans et des mers".

Il faut agir pour inverser le déclin de la santé des océans, agir pour créer des conditions améliorées permettant de compter sur les océans pour le développement durable, agir pour structurer et stimuler les efforts scientifiques correspondants aux niveaux national et international, et donner aux gouvernements et aux sociétés les moyens d'appliquer des solutions fondées sur la science.

En vue d'aborder les défis et opportunités identifiées ci-dessus, ce Forum se décline dans les sou-thèmes suivants :

- Océans de paix et d'opportunités : ressources, dividende démographique, parité hommes-femmes, économie bleue, coopération scientifique et diplomatique, coopération Sud-Sud.
- Nouvelles expériences en matière de développement durable : tourisme côtier et patrimoine sous-marin, gestion des déchets.
- L'océan, les petits États insulaires en développement (PEID) et les défis de l'adaptation aux changements climatiques

Mise en œuvre et adhérence avec les recommandations issues de la première édition de la Biennale de Luanda (2019)

Les activités et programmes présentés sous le thème « **EXPLOITER LE POTENTIEL DES OCÉANS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PAIX** » contribuent à la mise en œuvre des recommandations suivantes de la première édition de la Biennale de Luanda, en particulier :

Recommandations issues du Forum thématique - Vulnérabilité côtière en Afrique centrale

- Nous sollicitons l'appui de l'Union africaine pour l'élaboration d'un programme continental et panafricain sur la vulnérabilité côtière en Afrique, dans le contexte de l'Agenda 2063 et, en particulier de la « Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine pour 2050 », de la « Décennie africaine pour les mers et les océans africains (2015-2025) » et de la « Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique » ;
- Compte tenu de la complexité de la zone de confluence représentée par la ligne côtière et du mandat intersectoriel et multidisciplinaire de l'UNESCO, nous invitons l'UNESCO, notamment la Commission océanographique intergouvernementale, à soutenir la définition, la formulation, l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative sous-régionale de manière intersectorielle. Nous demandons la création d'un groupe de réflexion chargé de superviser ces processus afin de donner suite à ces recommandations.

Recommandations issues du Forum thématique - Gestion de l'eau et vulnérabilité côtière

Constatant que la santé des océans, des fleuves et des lacs est essentielle à la paix et à la prospérité de l'Afrique, nous, participants, sollicitons le soutien de l'UNESCO, de la Commission océanographique intergouvernementale et des pays pour :

- La promotion et l'adoption de politiques et d'interventions holistiques fondées sur la science, encourageant la création de structures multisectorielles et l'amélioration de la recherche scientifique pour éclairer les connaissances et l'élaboration de politiques ;
- L'élaboration de programmes visant à élargir les connaissances et à sensibiliser la population à la vulnérabilité côtière en tant que question de sécurité humaine, dans ses dimensions économiques, sociale et environnementale ;
- L'élargissement des connaissances et la sensibilisation sur les changements climatiques en tant que question de sécurité humaine, dans ses différentes dimensions (économique, sociale et environnementale), en faisant appel à la participation des gouvernements, de la société civile, des universités, des enseignants et des étudiants.